

SOUS-PRÉFET DE SAINT-MALO

<b>Objet</b>	Réunion de la commission de suivi de site de la société HYPRED Dinard sous la présidence de M. Vincent LAGOGUEY, sous-préfet de Saint-Malo
	<b>RELEVÉS DE DÉCISIONS</b>
<b>Lieu et date</b>	Le 20 décembre 2019 -sous-préfecture de Saint-Malo
<b>Rédacteur du CR</b>	C. Mestrius-Menelet, pôle sécurité /relation aux usagers à la SP St Malo
<b>Participants</b>	<p><b>Collège « collectivités territoriales »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Jean Claude Mahé, maire de Dinard</li> <li>• M. Fabrice Le Toquin, adjoint au maire de Dinard</li> <li>• M. Pierre Contin, maire de La Richardais</li> <li>• M. Michel Penhouët, maire de Saint-Lunaire</li> </ul> <p><b>Collège « exploitant »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Samuel Sardin, directeur de Kersia France</li> <li>• M. Xavier Le Cabec, directeur du site Dinard</li> <li>• Mme Hélène Louet, responsable performance industrielle et sécurité.</li> </ul> <p><b>Collège « salariés »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• M. Philippe Sevère</li> <li>• Mme Pascale Foutel</li> <li>• M. Stéphane Maisonneuve</li> </ul> <p><b>Collège « riverains »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Françoise Guilloret, présidente ADICEE</li> <li>• Mme Sabrina Molac, directrice du site AGRIPLAS Dinard</li> </ul> <p><b>Collège « administration »</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Mme Laure Delasnerie, DREAL</li> <li>• Mme Laurence Réau, DDTM</li> <li>• Lieutenant Franck Hervé Lelièvre, SDIS 35</li> <li>• M. Christophe Valnet, ARS</li> <li>• Mme Manuela Toutain, Direccte</li> <li>• M. David Antoine, secrétaire général SP St Malo</li> <li>• M. Jean-Michel Courtay, chef du pôle sécurité SP st Malo</li> <li>• Mme Chantal Mestrius-Menelet, pôle sécurité sous-préfecture de Saint-Malo</li> </ul>
<b>Introduction</b>	M. le sous-préfet ouvre la séance, communique l'ordre du jour et laisse la parole à M. Sardin et à Mme Louet pour présenter le groupe et son évolution et faire le bilan d'activité de l'entreprise Hypred.
<b>Présentation du groupe KERSIA</b>  (par M. Sardin)	<p><u>Le groupe KERSIA</u> est un acteur international spécialisé dans la sécurité des aliments:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– 16 sites de production à travers le monde. La dernière acquisition il y a 4 mois est canadienne.</li> <li>– 1150 personnes employées .</li> </ul> <p>Depuis deux ans, le groupe s'inscrit dans une démarche de Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE). Le plan d'actions comprend 7 enjeux : conformité, capital humain, environnement, relations clients, comportement responsable, impact international, objectifs à long terme.</p> <p><u>Des réalisations concrètes visées concernent :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'eau: (réduire la pollution chimique et bactériologique de l'eau du monde- garantir à chacun l'accès à l'eau dont il a besoin)</li> <li>- le plastique ( récupération, recyclage des emballages)</li> <li>- le bien être (santé, sécurité et bien être des collaborateurs et des partenaires)</li> </ul>

**Présentation  
HYPRED SAS**  
(par Mme Louet)

HYPRED SAS est le premier site de production du groupe (fabrication, conditionnement, stockage et commercialisation de produits d'hygiène, désinfection et de détergence à destination des marchés agroalimentaires et agriculture). M. Xavier Le Cabec, nouvellement nommé directeur du site de Dinard, est présenté.

- L'entreprise bénéficie toujours en 2019 de la triple certification Qualité Sécurité Environnement (QSE) ;
- L'effectif est en augmentation (122) depuis que la société Antigerm France - 44 personnes basées sur le site de VAAS (72) - a rejoint Hypred SAS ;
- Le chiffre d'affaire en France est en augmentation ;
- La production est en évolution (estimée à 53 375 tonnes fabriquées en 2019 contre 52 210 tonnes en 2018 - + 3%) ;
- les expéditions sont également en augmentation (57 746 Tonnes contre 56 262 l'an passé) ;
- Les indicateurs sécurité. Le taux de fréquence est en augmentation en raison de 4 accidents enregistrés. Toutefois il ne s'agit pas de projection de produits comme cela s'est déjà produit, mais majoritairement des accidents de circulation - 1 entorse en descendant d'un chariot, 1 personne heurtée par un chariot, 1 pied écrasé par un chariot dans une zone de co-activités.

Le programme RSE est en place à Dinard concernant la récupération de l'intégralité des emballages mis sur le marché et leur recyclage, cela depuis déjà 5 à 6 ans.

La consommation d'eau est en augmentation (environ 36 000 m3/an) 65 à 70% utilisée en matière première, le reste pour le nettoyage. Si jusqu'alors l'eau rejetée était traitée dans les stations de traitement interne au site, puis rejetée vers la commune, un nouveau process sera opérationnel fin janvier 2020. L'eau « propre » sera stockée dans une cuve puis réutilisée.

Les salariés bénéficient de formations en interne et en externe en lien notamment avec la sécurité afin de mieux connaître les locaux et les consignes ( manipulation des extincteurs, encadrement des travaux dangereux, formation aux fonctions POI, simulation gestion de crise, interventions sur installations..).

De plus, une convention de formation (spécialité risque chimique) a été signée, en novembre 2019, avec le SDIS groupement Nord, pour 3 sessions.

Les actualités 2019

Les projets industriels 2019 réalisés :

- remplacement d'1 cuve de stockage (acide nitrique) et ajout de 2 nouvelles cuves de stockage vrac (acide acétique et peroxyde d'hydrogène).
- recyclage de l'effluent traité dans le process (sera terminé fin janvier).
- remise en état des rétentions de stockage vrac.
- remplacement de centrales incendie/intrusion.
- poursuite du chantier de désamiantage/réhabilitation des labos et du RDC (fin janvier 2020).
- le transfert inter-usines (poursuivi en 2020 / baisse du volume fabriqué à Dinard).
- mises à jour du POI en avril puis septembre 2019.

Les actualités 2020

- ajout d'une petite cuve de 20M3 d'acide nitrique.
- Remise en état des rétentions de stockage vrac.
- sécurisation des skydomes et rénovation du système d'extraction
- finalisation du remplacement de centrale/détection incendie et entretien sprinklage.
- achat d'un détecteur multigaz.
- poursuite du chantier de désamiantage.
- démarrage du groupage sur unique plate forme.
- transferts inter-usines.

<p><b>Classement SEVESO seuil haut</b> (par Mme Louet)</p> <p><u>Sur questions posées :</u></p>	<p>Le site de Dinard est classé SEVESO seuil haut depuis 2010 ce qui implique une gestion des risques et une politique de prévention des accidents majeurs (PPAM).</p> <p>Les objectifs de la PPAM :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- anticiper les incidences des modifications techniques et organisationnelles (analyser les impacts)</li> <li>- rendre plus performante l'analyse des causes des événements susceptibles de présenter des risques industriels.</li> <li>- garantir la disponibilité des Mesures de Maîtrise des Risques (plan de surveillance et rondes).</li> <li>- identifier les actions d'amélioration pour prévenir les actes de malveillance (contrôles aléatoires des véhicules et systématiques des chauffeurs, lors de transport de matières à risque).</li> </ul> <p>Pour l'ensemble du site, les principaux scénarios des incidents sont répertoriés ainsi que les mesures de maîtrise des risques (MMR).</p> <p>Le site héberge plusieurs exploitants (Kersia et Roullier). Certains équipements, notamment ceux relatifs à la sûreté et à l'incendie sont communs (sprinklage, murs coupe feu, bassin de rétention des eaux incendie, réseaux d'eau pluviale, poteaux incendie et réserves).</p> <p>Il y a qu'une petite gamme de produits inflammables. Le bâtiment de stockage des inflammables est isolé (rayon de 25m autour du bâtiment- sans sprinklage). Les cuves de matières premières sont enterrées.</p> <p>Il n'y a pas de produit explosif sur le site. Un scénario d'explosion (ou plutôt surpression) liée à une montée en température suite à dégradation du peroxyde d'hydrogène (eau + oxygène) avait été analysé et modélisé dans l'étude des dangers. De ce fait, la température et la pression sont surveillées.</p> <p>Il y a des extractions d'air au niveau de toutes les cuves de fabrications. La gamme de produits finis est sur base aqueuse.</p>
<p><b>Intervention de la DREAL</b> (par Mme Delasnerie)</p>	<p>En 2019, la DREAL a instruit le dossier de réexamen quinquennal de l'étude de danger de l'installation produit par HYPRED. Ce réexamen conclut à l'absence d'évolution significative des risques par rapport aux données de l'étude des dangers.</p> <p>L'inspection des installations classées a participé à l'exercice POI du 3 octobre 2019.</p> <p>L'inspection annuelle a eu lieu le 28 novembre 2019. Cette année, l'examen a visé :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'examen des mesures de maîtrise des risques destinées à éviter l'accident majeur (mélange incompatible d'acide et de javel lors du dépotage),</li> <li>- l'évolution de la gestion et du traitement des eaux usées.</li> </ul> <p>L'inspection n'a pas mis à jour de difficultés particulières. Le rapport est en cours de rédaction.</p>
<p><b>exercice PPI réalisé</b> (par M. Antoine)</p> <p>Le scénario :</p> <p>les actions :</p> <p>Analyse et conclusions :</p>	<p>Le Plan Particulier d'Intervention (PPI) a été rédigé en 2015.</p> <p>Un exercice PPI cadre a été organisé le <u>4 février 2019</u>. L'exercice permet de voir si les moyens et procédures sont adaptés et d'apporter les mesures correctives nécessaires.</p> <p>« un mélange de javel et d'acide a généré un nuage toxique de clore ; une cuvette de rétention est détériorée. Le nuage se dirige vers La Richardais. »</p> <p>Un PCO a été organisé et installé à la mairie de Pleurtuit. La sirène a été déclenchée par l'exploitant. Le chef du PCO a décidé le déclenchement du PPI et la mise en place d'un périmètre de sécurité. La zone de confinement a été déterminée conformément au PPI, d'un rayon de 1485 mètres.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bonne implication des acteurs institutionnels (maires, forces de l'ordre mobilisées, du SDIS) ainsi que de l'exploitant.</li> <li>- Le scénario prévoyait un confinement et non l'évacuation de population.</li> <li>- Les points de bouclage sont à retravailler (points bloqués non pertinents).</li> <li>- La communication est à compléter.</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A revoir : les sites potentiels d'installation du PCO (4 actuellement – retravailler pour installer l'un au nord, l'autre au sud) et s'assurer de leur parfait équipement (téléphones, plans...).</li> <li>- Le PPI de 2015 devra être actualisé en 2020 (groupe de travail à constituer).</li> <li>- Le prochain exercice « terrain » SEVESO est à organiser en 2022. Il devra faire participer la population avec déclenchement de la sirène en réel</li> <li>- Prévoir un exercice sur table intermédiaire en 2020 pour tester le PCO et préparer l'exercice 2022.</li> <li>- Travailler sur la culture du risque (réunion publique ?).</li> </ul>
<p><b>Exercice POI</b> (par Mme Louet)</p> <p>....</p> <p>Le scénario :</p> <p>les actions :</p> <p>Analyse et conclusion :</p>	<p>Le Plan d'Opération Interne a été testé lors d'un l'exercice organisé sur le site le <u>3 octobre 2019</u>.</p> <p>« Incendie au niveau d'un poids lourd en cours de déchargement. Malgré une tentative d'extinction, le chauffeur ne parvient pas à maîtriser le feu qui se propage à la remorque partiellement chargée et connectée au bâtiment ».</p> <p>Les pompiers protègent l'aire de dépotage, circonscrivent le sinistre au niveau du PL ainsi que de l'entrepôt. Une communication à la population est faite. Les effluents d'eau restent confinés. L'activité est suspendue.</p> <p>La cellule de crise était bien en place dans une salle aménagée par l'exploitant. La chaîne d'alerte du site fonctionne bien. Les questions étaient plus précises car l'incendie de l'Ets Lubrizol de Rouen venait de se produire. Les réflexes pour la protection des salariés et de l'environnement ont été les bons.</p> <p>La communication interne et externe doit être travaillée pour être adaptée aux cibles. Complication due à l'absence d'engins de terrain et de l'exercice virtuel et non réel.</p>
questions diverses et décisions	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Des semi-remorques arrivent de nuit et stationnent sur le boulevard Verger : Réponse : il ne s'agit pas des véhicules destinés à Hypred. Des zones de stationnement spécifiques existent. L'exploitant est favorable à l'installation par la mairie de plots anti-stationnement voire à la suppression des places de parkings pour le tracé de la bande cyclable.</li> <li>- Comment mettre en sécurité les gens du voyage ? Réponse : la sirène du site se déclenche informant les populations. Le règlement intérieur de chaque camping et aire d'accueil doit prévoir un plan de mise en sécurité idoine.</li> <li>- Les portes ouvertes d'Hypred ont été reportées notamment en raison du chantier de désamiantage. Les précédentes datent de 2015. Les collègues sont favorables à l'organisation de cette manifestation dès que possible. Elle pourrait concerner quelques riverains, les clients.</li> </ul>
Destinataires	Les personnes invitées à la réunion.

Le sous-préfet de Saint-Malo

Vincent LAGOGDEY

